



Procédure d'inscription aux hypothèques

Par **SIESIE**, le **01/02/2010 à 14:39**

Bonjour, je souhaite connaître la procédure pour effectuer moi-même les formalités relatives à l'inscription aux hypothèques - Nous sommes une collectivité territoriale et légalement nous en avons le droit. Il s'agit d'inscrire aux hypothèques des servitudes liées aux périmètres de protection d'un captage d'eau potable. Merci de nous donner la procédure.

Par **fif64**, le **01/02/2010 à 16:04**

"je souhaite connaître la procédure pour effectuer moi-même les formalités relatives à l'inscription aux hypothèques - Nous sommes une collectivité territoriale". Si les collectivités commencent à venir sur un forum pour des conseils juridiques, ça va donner.....